

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE NOS STAGES VACANCES

## LE COÛT DES STAGES COMPREND

- L'organisation et la préparation des séjours
- L'hébergement, la restauration et l'entretien des locaux
- Le matériel pédagogique, les activités et excursions
- Une dotation aux couleurs des stages
- Les indemnités de l'équipe d'encadrement et de l'équipe médicale
- Le transport une fois sur place durant le stage
- Les assurances : Responsabilité Civile et Professionnelle de l'association, assurance pour un accident qui survient à l'enfant, ou commis par l'enfant, durant le stage sous notre responsabilité

## LE COÛT DES STAGES NE COMPREND PAS

- Les dépenses personnelles : durant le stage, toutes les dépenses liées à une bonne organisation étant prises en charge par la Ligue, nous vous conseillons de la modération concernant le montant de l'argent de poche que vous pourriez confier à vos enfants
- Les frais médicaux : en cas de soins nécessaires (médecin, pharmacie...) durant le séjour de votre enfant, la Ligue pourra réaliser l'avance des frais. Le montant vous en sera communiqué par l'équipe de direction, qui vous adressera également les feuilles de soins des règlements des sommes engagées. Le remboursement par les familles à la Ligue sera demandé à l'issue du stage.

## AIDES AUX STAGES

Nos stages sont déclarés auprès de la Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de l'Isère (38), le siège de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball étant situé à Montbonnot-Saint-Martin (Article R.227-2 du code de l'action sociale et des familles). Par conséquent, la Ligue peut percevoir :

- les bons CAF, aides de la Mutualité Sociale Agricole, participation des Comités d'Entreprises (facture fournie), bourses d'associations caritatives, aides des collectivités locales,
- des chèques ANCV

## PAIEMENT

Le montant de l'inscription pour le stage du Plateau de Hauteville est de :

- 630 € + 10 € de frais de dossier par semaine pour un nouvel inscrit (tarif normal)
- 610 € + 10 € de frais de dossier par semaine pour un enfant ayant déjà participé à l'un de nos stages OU pour chacun des 2 (ou plus) enfants d'une même famille

Le montant de l'inscription pour le stage de Saint Laurent de Chamousset est de :

- 600 € + 10 € de frais de dossier par semaine pour un nouvel inscrit (tarif normal)
- 580 € + 10 € de frais de dossier par semaine pour un enfant ayant déjà participé à l'un de nos stages OU pour chacun des 2 (ou plus) enfants d'une même famille

A l'inscription, vous devrez régler un montant de 185 € correspondant à l'acompte (règlement par CB).

Le solde devra être réglé au plus tard **30 jours avant la date de début du stage**, par CB, chèques vacances, bon CAF /MSA / CE, aides diverses. Dans le cas contraire, nous conserverons l'acompte de 185€ et annulerons l'inscription. Nous vous fournirons des attestations de paiement, de séjour.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE NOS STAGES VACANCES

## PAIEMENT ÉCHELONNÉ

Vous pouvez étaler les paiements jusqu'à trois fois sans frais supplémentaires (attention, le dernier paiement doit se faire au plus tard 30 jours avant la date de début du stage). Afin de définir les modalités de paiement échelonné (chèque, virement) et les dates de versements, prendre contact avec le service administratif des stages.

## ANNULATION

### > Annulation de votre fait

Toute annulation, quel que soit le motif, doit être notifiée via le formulaire de demande d'annulation que vous trouverez dans votre espace d'inscription (menu "contact").

- 1<sup>er</sup> cas > En cas de désistement avant le règlement du solde, nous conserverons l'acompte de 185 €.
- 2<sup>ème</sup> cas > Entre 30 et 15 jours avant le début du stage, nous conserverons la somme de 300 €.
- 3<sup>ème</sup> cas > Entre 15 et 0 jours avant le début du stage, nous conserverons la totalité des sommes versées.

Si cette annulation est consécutive à un événement non prévisible et indépendant de votre volonté, nous vous rembourserons les sommes versées, à l'exception de 60 € de frais de gestion et sous réserve de présentation d'un justificatif maximum 30 jours après la fin du stage.

Cas d'annulation (sous réserve de présentation d'un justificatif) :

- maladie grave, accident grave ou décès de l'inscrit, ou d'un membre de sa famille proche
- COVID (test positif), cas contact direct (signalé par l'ARS)
- blessure ne permettant pas de participer au stage
- licenciement économique de l'un des responsables légaux

### > Annulation ou modification de notre fait

En cas d'annulation d'un stage du fait de la Ligue - circonstance/s majeure/s pour assurer la sécurité des enfants - ou en cas d'insuffisance du nombre de participants pour organiser le stage, une alternative sera envisagée.

Si celle-ci n'est pas acceptée par la famille, le remboursement des sommes versées lui sera accordé.

Si aucune alternative n'est possible, l'annulation d'un stage pourra être prononcée et le stage sera remboursé.

Si la Ligue doit réduire le nombre de participants, les inscriptions seront conservées par ordre chronologique (date de paiement de l'acompte).

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE NOS STAGES VACANCES

## INTERRUPTION PENDANT LE STAGE

> **Si vous devez interrompre le stage de votre enfant**, la Ligue s'engage à vous rembourser les jours non effectués pour les raisons suivantes :

- maladie ne permettant son maintien en séjour
- accident ne permettant son maintien en séjour
- hospitalisation

Le remboursement se fera au "prorata temporis" des jours non effectués, à partir du moment où votre enfant quitte le stage.

### > Exclusion

L'équipe de direction se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un stagiaire avec effet immédiat si par son comportement, l'enfant met en danger sa propre sécurité, celle des autres ou le déroulement du stage (non-respect des règles de vie, comportement abusif ou violent). Dans ce cas, l'intégralité du stage est dû. Les coûts liés à la récupération sur site sont à la charge du/des représentant/s légal/légaux.

Dans tous les cas suivants, le stagiaire se verra exclu :

- présence ou usage de drogues, stupéfiants, médicaments non prescrits par un médecin
- présence ou consommation d'alcool
- participation à des bagarres
- dommage intentionnel causé par le stagiaire sur son ordre ou son concours (ex : bizutage)
- présence ou usage d'une arme menaçant la sécurité d'autrui

## DÉGÂTS

La Responsabilité Civile de la Ligue intervient si sa responsabilité est retenue (actes de la vie quotidienne, activités...).

S'il s'agit d'un dommage (casse, détérioration) où est reconnue la responsabilité du stagiaire, la Ligue demandera de faire fonctionner la Responsabilité Civile qui couvre ce stagiaire. Si besoin, l'équipe de direction vous informera des dégâts occasionnés et vous soumettra la facture des réparations. Il en va de même pour les dégâts occasionnés sur les différents lieux où nous séjournons (lieux d'activités extérieures).

## RESPONSABILITÉ

La Ligue décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration d'un objet de valeur ou en cas de vol.

## ACCIDENT

En cas de blessure durant le stage, la Ligue transmet à son assurance un avis de sinistre. Celle-ci pourra rentrer en contact par la suite avec le/les représentant/s légal/légaux du stagiaire.

## ASSURANCE

Nous vous conseillons de souscrire un "contrat d'assurance de personnes" couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les enfants dans le cadre de certaines activités.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE NOS STAGES VACANCES

## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association « Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball » dont le siège social est situé 430 rue Aristide Bergès, 38330 Montbonnot St Martin. Ces données sont collectées et traitées afin de permettre les inscriptions aux stages de vacances organisés par la Ligue.

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, nous ne pourrions pas traiter et valider la réservation.

Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : équipe d'encadrement du stage et Ligue AURA.

Les données médicales et documents téléchargés seront conservés jusqu'au 31 octobre 2026.

Les données informatives relatives à votre réservation (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, mail, téléphone) seront conservées par la Ligue AURA HB pendant un délai maximum de 10 ans à compter de la collecte de vos données.

Nous vous informons que vos données sont conservées et stockées, pendant toute la durée de leur conservation sur les serveurs de la société OVH (SAS OVH, 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France) situés dans l'Union européenne. Vos données ne feront l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union européenne dans le cadre de l'utilisation des services que nous vous proposons.

Les transactions financières relatives au paiement sont confiées à un prestataire de services de paiement qui en assure le bon déroulement et la sécurité. Pour les besoins des services, ce prestataire de services de paiement peut être amené à être destinataire de vos données à caractère personnel relatives à vos coordonnées bancaires et notamment vos numéros de cartes bancaires, qu'il recueille et conserve en notre nom et pour notre compte. Nous n'avons pas accès à ces données. Les données relatives au cryptogramme visuel ou CVV2, inscrit sur votre carte bancaire, ne sont pas stockées. Si vous refusez que vos données à caractère personnel relatives à vos numéros de cartes bancaires soient conservées dans les conditions précisées ci-dessus, nous ne conserverons pas ces données au-delà du temps nécessaire pour permettre la réalisation de la transaction. En tout état de cause, les données relatives à celles-ci pourront être conservées, pour une finalité de preuve en cas d'éventuelles contestations de la transaction, en archives intermédiaires, pour la durée prévue par l'article L 133-24 du Code monétaire et financier, en l'occurrence treize (13) mois suivant la date de débit. Ce délai peut être étendu à quinze (15) mois afin de prendre en compte la possibilité d'utilisation des cartes de paiement à débit différé.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre service chargé de l'exercice de ces droits : [dpd@aura-handball.fr](mailto:dpd@aura-handball.fr) - Tél : 06 84 24 17 52

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.